

Conseils Consultatifs d'habitants : mode d'emploi

Installés il y a un peu plus d'un an aujourd'hui sur chaque quartier de Besançon, les Conseils Consultatifs d'Habitants (CCH), nouvelles instances de démocratie participative de la Ville, ont succédé aux Conseils de Quartier mis en place en 1996. Espaces d'information, de dialogue et d'échange entre les habitants, les élus et les services, ils sont force de propositions et d'avis sur les sujets qui concernent le quartier ou la Ville dans son ensemble. Ils constituent, pour les élus, de véritables outils d'aide à la décision politique. Au titre de leur expertise d'usage, les membres des 13 CCH se réunissent en commission pour produire un travail approfondi sur un projet ou une thématique. Ces commissions peuvent s'adjoindre le concours d'habitants du quartier particulièrement intéressés par la recherche de l'intérêt général. Trois fois par an, chaque CCH se réunit en assemblée plénière pour valider les propositions formulées par ces commissions.

Les CCH sont dotés d'une nouvelle charte et d'un nouveau règlement intérieur qui, tout en leur assurant une plus grande autonomie, leur offre un cadre de travail plus efficace. Ce nouveau règlement intérieur leur attribue également un budget participatif propre que chaque CCH est libre d'utiliser, dans le cadre de la réglementation relative aux dépenses publiques, pour aménager le quartier ou créer des événements permettant de renforcer le lien entre les habitants. Chaque année, le CCH rend compte de ses activités aux habitants du quartier dans le cadre d'un forum ouvert au public.

Les CCH comptent plus de 450 Bisontins et Bisontines qui, bénévolement, s'engagent pour la durée du mandat municipal à favoriser le "vivre ensemble" et améliorer la vie dans la cité. Durant leurs travaux, ils sont tous suivis par un élu municipal.



Sommaire

- 4 Battant
- 6 Boucle/Chapelle-des-Buis
- 8 Bregille/Prés-de-Vaux
- 10 Chaprais/Cras
- 12 Clairs-Soleils/Vareilles
- 14 Grette/Butte
- 16 Plan des 13 quartiers de la Ville
- 18 Montrapon/Montboucons
Montjoux/Fontaine-Écu
- 20 Palente/Orchamps
Combe Saragosse/Vaîtes
- 22 Planoise/Châteaufarine
Hauts du Chazal
- 24 Rosemont/Saint-Ferjeux
- 26 Saint-Claude/Torcors
Chailluz
- 28 Tilleroyes
- 30 Velotte

Ville de
Besançon

Hors-Série Besançon Votre Ville
2, rue Mégevand
25034 Besançon cedex
Tél : 03 81 87 80 76
Fax : 03 81 61 59 78
E-mail : patrick.isely@besancon.fr
www.besancon.fr
Directeur gérant de la publication :
Jean-Louis Fousseret.
Rédacteur en chef : **Patrick Isely.**
Journalistes : Nadine Eybert,
Véronique Vuillemin-Filippi,
Aline Bilinski.
Photographes : Éric Chatelain,
Jean-Charles Sexe, Yves Petit.
Conception éditoriale et graphique :
MCM Information (tél. 04 76 03 78 30).
PAO : Françoise Fedi, Jean-François
Devat, Anne-Sophie Rehn.
Impression : BLG Toul
ZI Croix de Metz - 54200 Toul
Tél. : 03 83 65 20 50.
Distribution : Mediaposte.
Dépôt légal : Juin 2010.
Tirage : 69 000 exemplaires.
ISSN : 1257-564X.
Imprimé sur papier recyclé.

L'éditorial

Une grande première !



Le journal que vous avez entre les mains est une grande première ! Il s'agit en effet du premier "journal des CCH", destiné à rendre compte de l'activité et de l'actualité des 13 conseils consultatifs d'habitants de Besançon.

Ce hors-série est une nouveauté, puisqu'il remplace les différentes "lettres de quartiers" qui étaient auparavant éditées par les anciens "conseils de quartiers".

Pourquoi un journal unique ? Tout simplement parce que les élus et les membres des CCH ont estimé que les travaux menés au sein des instances participatives avaient un intérêt bien au-delà des frontières de chaque quartier. Qu'on soit de Palente, des Clairs-Soleils, de la Boucle ou de Planoise, nous sommes avant tout des Bisontins, concernés et potentiellement intéressés par l'ensemble des initiatives, des réflexions ou des projets qui naissent dans les différents quartiers de notre ville.

Des projets et réalisations rendus possibles par la création des budgets participatifs, là encore une nouveauté, qui permettent à chaque CCH

de disposer d'un levier financier propre destiné à donner vie à des idées d'intérêt général pour le quartier.

Le sommaire de ce journal a été élaboré par les CCH eux-mêmes, qui en ont ensuite confié la réalisation à des journalistes professionnelles, lesquelles ont mis leur talent et leur savoir-faire au service des projets et des réalisations portés par les habitants.

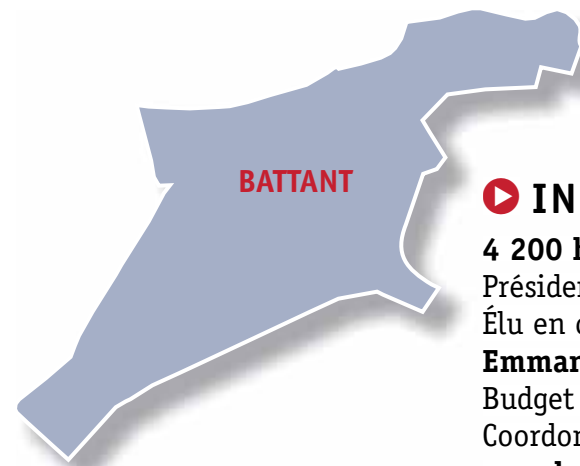
Des habitants qui sont d'ailleurs au cœur de ce journal, puisque vous pourrez retrouver au fil des pages et des articles leurs espoirs, leurs ambitions, leurs satisfactions, mais aussi parfois leurs frustrations devant les difficultés à mener à bien certains projets collectifs.

Il n'était en effet pas question pour nous de ne mettre en avant que les réussites ou de taire les expressions d'impatience ou de déception. Car c'est cela, la démocratie participative : travailler et avancer ensemble, mais aussi se dire les choses clairement, dans le respect et avec un objectif commun : améliorer la qualité de vie de chaque Bisontine et chaque Bisontin.

Bonne lecture !

Didier Gendraud
Adjoint à la Démocratie participative
et à la Citoyenneté

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon



► INFOS

4 200 habitants

Président intérimaire : **Azzedine M'Rad**

Élu en charge du quartier :

Emmanuel Dumont

Budget participatif : 4 600 €

Coordonnées CCH : 03 81 41 57 58

ou cch.battant@besancon.fr

Le mot du président

Fraîchement porté à la présidence par intérim, Azzedine M'Rad est pleinement conscient de l'ampleur de sa tâche. « Il faut remobiliser les bonnes volontés pour enclencher la dynamique. Cela passe par de la communication et des relances multiples. Si j'ai accepté ce poste, ce n'est pas pour voir le CCH végéter. Avec les autres membres du bureau, nous devons susciter l'intérêt et l'envie ».

Au boulot !



▲ AUX BEAUX JOURS, LA PLACE MARULAZ EST L'UN DES POUMONS DU QUARTIER.

Quartier du centre-ville mais hors boucle et à proximité de la gare par une de ses extrémités, le quartier est en pleine transformation. Il fait l'objet de plusieurs grands projets de réaménagements, projets dont le calendrier s'est quelque peu percuté avec celui de la création des CCH.

A Battant, où la vie associative est florissante (la réussite du vide-grenier de Tambour-Battant, place Marulaz, en est l'illustration parfaite), les habitants ont depuis bien longtemps l'habitude d'agir pour leur quartier. Aussi, étaient-ils partants quand on leur a demandé de participer au CCH. Mais les décisions non entérinées, les réunions parfois un peu stériles ont vite lassé et après quelques mois, le CCH a été mis en sommeil. Un sommeil dont il devrait désormais rapidement sortir puisque l'assemblée plénière exceptionnelle réunie mercredi 2 juin a permis de constituer un nouveau bureau qui a élu un président par intérim en la personne d'Azzedine M'Rad. Ce nouveau bureau s'est fixé un objectif sur le court terme : redonner du souffle au CCH en remobilisant les habitants autour des enjeux majeurs auxquels Battant va être confronté dans les années à venir (voir par ailleurs). Première étape : procéder au remplacement des absents chroniques et apporter ainsi du sang neuf et de l'enthousiasme à un CCH qui ne demande qu'à se mettre au boulot. ■

LE BUREAU



Azzedine M'Rad
Président



Yves Legros



Lise Fumex



Emmanuel Dumont
Élu municipal

Logements et stationnement



▲ LE 6, RUE DE LA MADELEINE ET LA PLACE D'ARÈNES VONT CONNAÎTRE DE NOUVELLES DESTINATIONS.



La mutation de Battant est amorcée et la requalification du 6, rue de la Madeleine va largement y contribuer. Les travaux doivent débuter en 2011 pour une livraison l'année suivante. Dans les cinq bâtiments, 24 appartements à loyer modéré, 19 en accession à la propriété, des locaux commerciaux et des bureaux vont être créés. Les logements du T2 au T5 permettront de nouvelles familles de s'installer dans le secteur. Pour éviter que ces arrivées n'augmentent les difficultés de stationnement, (et pour répondre aux obligations réglementaires de 66 places), un parking avec ascenseur

(20 places) sera construit sous l'un des immeubles et un autre sera aménagé dans un ancien réservoir désaffecté au pied du Fort Grifon (46 places). Stationnement toujours mais dans un avenir beaucoup plus proche, la transformation, avant l'été, du stade d'Arènes en parking réglementé et payant. Non bitumé pour préserver la perméabilité des sols, il offrira 220 nouvelles places sauf durant les courtes périodes où les cirques viendront implanter leur chapiteau, et proposera aux résidents des tarifs préférentiels, vignette annuelle ou tarif à la semaine. ■

Etude urbaine

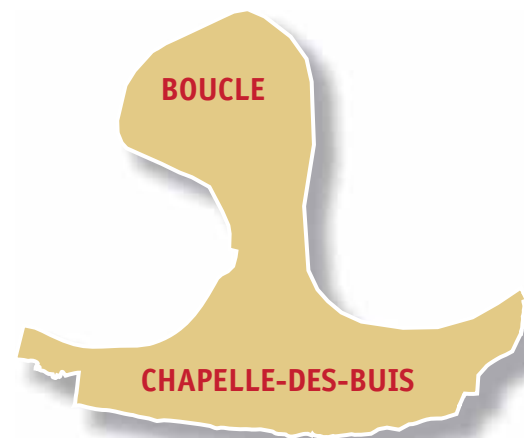
Si ces projets sont déjà bien bouclés, il en est d'autres où tout reste à faire et sur lesquels les habitants, via le CCH, vont pouvoir travailler. Parmi eux, l'évolution de la rue Champrond occupe une place de choix. Maison des syndicats, salle Battant, Fourneau Economique, quelle vocation donner à ces lieux ? Une étude urbaine globale est lancée. « Il faut explorer toutes les pistes et les habitants ont un vrai mot à dire sur la question. Il faut qu'ils fassent connaître leurs attentes, leurs envies », encourage Emmanuel Dumont, élu référent du quartier. L'autre grand dossier, c'est le tramway. Son passage sur les quais, si cette option était retenue, engendrerait une véritable métamorphose pour ceux qui y habitent comme pour ceux qui y passeront. Nouveaux lieux, nouveaux parkings, secteur piétonnier à l'étude rues de l'Ecole et de Vignier, nouvelle desserte, Battant veut un avenir harmonieux. Les "Bousbots", nom des habitants du quartier, ont désormais du pain sur la planche. ■

► STRUCTURE

Incontournables Bains Douches

Les Bains Douches, espace associatif et d'animations ouvert en mars 2008, sont un élément essentiel, un moteur indéniable pour le quartier. « Ancrée dans le paysage, notre structure fonctionne bien », confirme le directeur des lieux Stéphane Glorieux. Celui-ci s'empresse cependant de préciser que « si les Bains Douches sont un réel soutien logistique pour le CCH (c'est là que les réunions ont lieu), jamais ils ne se substitueront à lui. Nous ne sommes qu'un point d'appui ». Expos, concerts, ateliers, la structure a prouvé son savoir-faire. Elle souhaite élargir encore ses actions, en particulier auprès des plus démunis « qui ne viennent pas spontanément et ont besoin d'un accompagnement spécifique ». Peut-être un projet à partager avec le CCH ? En attendant, elle organise le 4 juillet sa traditionnelle course de caisses à savon, « un temps fort du quartier ».





► INFOS

11 232 habitants

Président : **Bernard Avon**

Élu en charge du quartier : **Frank Monneur**

Budget participatif : **9 200 €**

Coordonnées CCH : **03 81 87 82 56**

ou cch.boucle@besancon.fr

Trois projets urbains d'importance

IMAGE VIRTUELLE
DES FUTURS PASSAGES PASTEUR.

« Dans la perspective des trois principaux projets urbains que sont la reconstruction de l'Ilôt Pasteur, la restructuration de l'hôpital Saint-Jacques et la reconversion de l'actuel Conservatoire, la commission "Urbanisme" du CCH réfléchit au devenir de bâtiments à forte valeur patrimoniale et à non moins forte emprise sur l'espace citadin et sur la vie des Grands Bisontins, explique Bernard Avon, président du CCH. Michel Loyat,

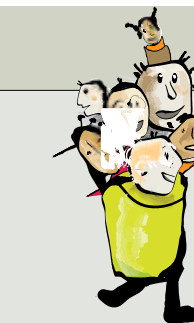


adjoint en charge de l'Urbanisme, s'est déplacé pour nous présenter en détail le projet de l'Ilôt Pasteur, en 2009. Nous avons alors proposé que dans la future galerie marchande soit prévu un magasin de bricolage car pour le moindre clou, il faut se rendre dans les zones commerciales de la grande périphérie, ajoute-t-il. De même pour le site de Saint-Jacques, le CCH a émis des suggestions de reconversion à l'horizon 2012 pour la partie qui restera du domaine public. Pourquoi pas une maison de retraite, un foyer-logement, une halte-garderie, un théâtre de plein air par exemple, pour que l'endroit mixe les générations et les usages ?

Enfin, après emménagement du Conservatoire sur le pôle culturel de la Cité des Arts en 2013, les locaux pourraient accueillir un département du Musée, entièrement dédié à l'Archéologie. Cette proposition du CCH a été déposée en mairie. ■



LE CONSERVATOIRE ET L'HÔPITAL SAINT-JACQUES SONT PROMIS À ACCUEILLIR DE NOUVEAUX OCCUPANTS.



LA PROMENADE DE GRANVELLE ET VÉLOCITÉ FONT BON MÉNAGE.

► PROPOSITIONS

Propreté

La commission "Vie de quartier" s'est penchée sur les questions de propreté du centre-ville. A ce sujet, une rencontre a été organisée avec la Direction municipale Voirie pour réclamer davantage de lieux de collecte des déchets lors des grands événements et une meilleure signalisation des lieux de collecte habituels. Le CCH envisage même de proposer et de financer en partie, sur son budget, une signalétique ludique et pédagogique, voire un plan.

Borne

Contre les nuisances nocturnes et à la demande des riverains, le CCH a émis l'idée d'installer une borne à l'angle de la rue des Granges et de la rue de la République, qui interdise à partir de 22 h la circulation automobile non riveraine dans l'hyper centre.

Granvelle

Entre autres propositions, le CCH évoque l'opportunité de faire vivre la promenade Granvelle en l'ouvrant un peu plus à la vie associative. Des animations, des mani-

festations de petite et moyenne envergure pourraient prendre place dans ce cadre particulièrement hospitalier. Le CCH souhaite d'ailleurs profiter du marché de Noël qui s'y tient chaque année, pour qu'un stand souligne l'existence et le rôle des 13 CCH bisontins.

Tramway

Dans ce quartier d'intense fréquentation et de flux multiples (transport en commun, véhicules, piétons, cyclistes...), la notion de mobilité est vitale et une commission y est logiquement dédiée. Pour ce qui concerne le projet du tramway, le CCH et les habitants ont fait entendre leur besoin d'éléments d'information.

VéloCité

Après deux ans et demi de mise en œuvre, il a été fait aux habitants de la Boucle, sur leur demande, un bilan du dispositif VéloCité : 1 200 abonnés annuels, 36 194 abonnements courte durée, 83% d'utilisateurs bisontins ! Cette rencontre a été l'occasion pour Clément Billet, ingénieur à la direction municipale Voirie Déplacement, de présenter en même temps le dispositif AutoCité pour lequel les habitants du centre espèrent le même succès.

LE BUREAU



Bernard Avon
Président



Jérôme Dormoy



Stéphane Rabbe



Christian Vieron-Lepoutre



Frank Monneur
Élu municipal

Le mot du Président

« Pour la communication avec les habitants, nous pouvons recevoir le public dans un local situé place Victor Hugo, et une fois par mois dans la salle Tristan Bernard de la Mairie, accessible à tous ; nous disposons également d'un panneau d'information à Granvelle que nous souhaitons voir installé place Victor Hugo, et d'une adresse mail où chacun est invité à déposer ses remarques. Les élus se rendent disponibles pour nous écouter mais il est parfois long d'obtenir des retours concrets à nos demandes », rappelle Bernard Avon.



► INFOS

3 244 habitants

Président : **Boris Druard**

Élue en charge du quartier : **Corinne Tissier**

Budget participatif : 4 600 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 56

ou cch.bregille@besancon.fr

Permanence : le mardi de 16 h à 18 h

à la **Maison de quartier**

des Prés-de-Vaux (plus tard sur Bregille)

Mutation et interrogations

Travaillés par la perspective d'une reconfiguration globale liée à la rénovation de réseaux locaux (assainissement) mais surtout à de grands projets structurants pour la ville (SMAC, reconversion de la friche de la Rhodia), les Prés-de-Vaux traversent une véritable mutation. C'est pourquoi le CCH juge nécessaire de solliciter des rencontres avec les services municipaux et communautaires concernés, d'organiser des réunions avec les élus en charge des dossiers, afin d'obtenir des informations précises, complètes, sur les chantiers en cours et à venir (nature des travaux, échéanciers, tracés, parkings, etc.). Pour la SMAC, par exemple, une visite de chantier, et/ou une journée "portes ouvertes", pourrait être organisée. A Bregille Village, du côté de la rue Fabre, à propos du projet d'aménagement prévoyant la création d'un parking paysager, d'espaces de détente et la rénovation de l'ancienne école, une réunion publique devrait prochainement se tenir dans les locaux occupés actuellement par le Théâtre des Manches à Balais et le musée de marionnettes de Jean-René Bouvret.

Entre colline et vallée, le destin du fort militaire de Beauregard est à l'étude et le CCH entend être associé à la réflexion sur le devenir de cet élément patrimonial imposant. Enfin, sur les hauteurs de Bregille, le réaménagement de la place des Vareilles, bien que programmé pour fin 2010 début 2011, reste encore bien vague aux yeux des Bregillots. C'est pourquoi, le CCH, à leur demande expresse, organisera très vite une réunion publique pour les consulter et leur donner les informations utiles sur les changements engagés et envisagés. ■



◀ ENTOURÉ DE VERDURE, LE FORT DE BEAUREGARD VEILLE SUR LA VILLE DEPUIS 1831.

LE BUREAU



Boris Druard
Président



Benjamin Goizet



Marie-Thérèse Maurand



Jean Viennet



Corinne Tissier
Élue municipale

► LA FRICHE INDUSTRIELLE DE LA RHODIA VA FAIRE L'OBJET D'UNE PROFONDE RECONVERSION.



Le mot du Président

« Ici se côtoient deux secteurs distincts (donc deux maisons de quartier et deux comités de quartier). L'un en colline, Bregille, plutôt résidentiel, à connotation villa-géoise ; l'autre en vallée, les Prés-de-Vaux, plutôt industriel, urbain. La question est : comment gérer ensemble des problématiques que la géographie, l'histoire locale, la sociologie et les besoins particuliers rendent hétérogènes ? C'est l'équation que doit résoudre ce CCH. A cette difficulté intrinsèque s'ajoute la lourdeur des relations avec les services municipaux. Les règles de fonctionnement des CCH sont parfois trop administratives, trop protocolaires pour une structure basée sur le bénévolat.

Un troisième problème se pose quant au déficit de visibilité du CCH. Les habitants font en effet la confusion entre l'ancien conseil de quartier, les comités de quartier et le CCH au point de ne plus savoir très bien à qui s'adresser. Reste que face aux problématiques du quotidien de chacun, le CCH prend pleinement son sens : être un espace de démocratie participative où les gens peuvent se saisir des problèmes et échanger en s'affranchissant de toute considération électorale », rapporte Boris Druard.

► EN BREF

Mission

Des questions de carte scolaire à remanier, de liaisons en mode doux à dessiner sur l'ensemble du quartier, sont à l'ordre du jour du CCH de même que les nuisances causées par la clientèle au sortir des boîtes de nuit (ébruité, tapage...), pour lesquelles, par l'intervention du CCH, les habitants ont pu rencontrer les pouvoirs publics.

Passerelles

Si la passerelle de la Malate (ci-dessous) est achevée, il reste encore à en finaliser les abords. Quant à celle de la Rhodia, ouvrage présentant des signes de vétusté, aucun projet, pour l'heure, n'est véritablement arrêté. « Nous attendons de la Mairie qu'elle nous tienne directement et systématiquement informés de ce qui va se faire dans le quartier », déclare Marie-Thérèse Maurand, membre du bureau.





LE BUREAU



Ghislaine Maire
Présidente



Corinne Bénétruy



Jean-Claude Goudot



Jean-Pierre Rouillon



Marie-Odile Crabbe-Diawara
Éluë municipale



► INFOS

14 969 habitants

Présidente : **Ghislaine Maire**

Éluë en charge du quartier :

Marie-Odile Crabbe-Diawara

Budget participatif : **13 800 €**

Coordonnées CCH : **03 81 87 82 59**

ou **cch.chaprais@besancon.fr**



TRAFIC PARTICULIÈREMENT DENSE À CERTAINES HEURES DANS LA RUE DE BELFORT. ▲

La tranquillité au centre des préoccupations

« De sa triple identité résidentielle, commerçante et passante, le quartier, l'un des plus denses de la ville, reçoit un flux journalier important qui se traduit par des troubles divers, diurnes et nocturnes », rapporte Ghislaine Maire, présidente du CCH.

« Les riverains du bas de la rue de Belfort et des abords de la gare subissent en effet des nuisances la nuit en terme de bruit et de fréquentation (trafic automobile, sorties de bars, déambulation, prostitution) qui génèrent un certain sentiment d'insécurité. Le CCH a donc demandé aux forces de police et à la municipalité de s'emparer de cette question de tranquillité publique qui passe notamment par une intensification de l'éclairage public à certains endroits », précise Jean-Claude Goudot, responsable de la commission Urbanisme et Vie sociale. Par ailleurs, le périmètre des établissements scolaires (Lanchy, Chaprais, Helvétie) est devenu problématique à certaines heures en raison de la circulation intense et du manque de places de stationnement. Le CCH souhaite accompagner l'initiative des parents afin de mettre en place un système d'accompagnement piétonnier des élèves pour réduire les encombrements, et en appelle au civisme de chacun. ■

L'arrivée de la LGV en questions



A la tangente d'un projet décisif pour l'avenir de la Ville, le CCH, malgré la tenue de deux réunions publiques, déplore encore un déficit d'éléments pour envisager concrètement et sereinement l'arrivée de la LGV, en particulier sur la configuration future de la gare Viotte et sur le devenir du site appartenant à RFF (ex Pomona), entre Chaprais et Cras. Le CCH recueille l'inquiétude des habitants en demande d'information concrète. « Une gare multimodale, c'est bien, mais dans quelles conditions... les questions affluent », souligne Jean-Claude Goudot. ■

◀ LA FUTURE GARE VA SE DOUBLER D'UN VÉRITABLE PÔLE D'ACTIVITÉS.

► INITIATIVES

Place de la Liberté

C'est pour mieux identifier la place de la Liberté, appelée à être réaménagée, que d'anciens élèves de l'École régionale des Beaux-Arts ont été sollicités pour la réalisation d'une œuvre plasticienne sous forme de maquette. Ce projet sera finalisé dès septembre 2010 à travers une exposition - concours, soutenue financièrement par le CCH.

La Fête des écoles

Pour saluer la rentrée scolaire, des groupes musicaux et des "anciens" du quartier, postés à l'entrée des écoles le jour J, accompagneront la reprise des classes et encourageront les élèves en fanfare.



« Racontez-nous le quartier »

Dans un quartier qui compte de nombreux groupes scolaires et deux foyers de jeunes travailleurs, et qui affiche les pourcentages les plus élevés de la ville en ce qui concerne les plus de 60 ans et les moins de 18 ans, la notion d'intergénéralité s'impose plus qu'ailleurs. « C'est pourquoi le CCH entend rassembler toutes les tranches d'âges sur des projets fédérateurs parmi lesquels "Racontez-nous le quartier" », explique Ghislaine Maire. Le CCH se propose en effet de recueillir les témoignages des Chapraisiens et des Crasiens. Un travail sur l'histoire, la mémoire, réécrit en musique et en chansons par une classe avec l'aide d'un compositeur professionnel, qui sera présenté au Forum des habitants à la mi-octobre après l'avoir été à la fête de quartier début juin.

Dans la même veine, un concours de photographies amateur doit permettre de compiler des portraits d'habitants des trois dernières générations pour une exposition qui se tiendra aux foyers des Cras et de la Cassotte ainsi qu'à l'occasion du Forum annuel du CCH.

LE BUREAU



Brahim Belkaid
Président



Mostapha Khayer



Chantal Legal



François Valois



Abdel Ghézali
Élu municipal



CLAIRS-SOLEILS

VAREILLES

► INFOS

3 739 habitants

Président : **Brahim Belkaid**

Président par intérim : **François Valois**

Élu en charge du quartier : **Abdel Ghezali**

Budget participatif : 4 600 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 59

ou cch.clairs-soleils@besancon.fr

Vide-grenier et rencontres



UNE MANIFESTATION POPULAIRE, COLORÉE ET CHALEUREUSE, APPELÉE À D'HEUREUX LENDEMAINS. ▲

Une des trois commissions mises en place a intégré un volet Animation. Président du CCH par intérim, François Valois s'en explique : « Effectivement, nous étendons le rôle du CCH à l'animation car il nous semble important d'être non seulement présents mais également acteurs dans la vie sociale du quartier, de participer aux grands et petits événements, de les encourager, et

punctuellement de les impulser. Ainsi notre commission "Culture, Animation, Communication, Education" a organisé le 13 juin, le premier vide-grenier des Clairs-Soleils qui a rassemblé autour du centre Luther King les habitants et les chineurs venus d'autres quartiers. L'occasion également pour le CCH d'aller à la rencontre des habitants, de mieux se faire connaître et de communiquer ». ■

► ENTRETIEN

Parking et questionnaire

Deux questions à... Danielle Dard, responsable de la commission "Environnement, Voirie Propreté, Urbanisme, Déplacement"



◀ A L'INITIATIVE DU CCH, UN PARKING DE 30 PLACES OCCUPERA L'ESPACE VIDE JOUXTANT LE GYMNASE.



PISTES CYCLABLES MAL SÉCURISÉES... ▲

Quelle a été la première action du CCH ?

« En appui aux demandes récurrentes du club de foot et des habitants, pour lutter contre le stationnement sauvage rue des Clairs-Soleils, nous avons obtenu l'aménagement du terrain libre, situé derrière le stade attenant au gymnase, en un parking de 30 places qui devrait être livré pour la rentrée. Il complète utilement la rénovation du gymnase et doit en faciliter la fréquentation ».

Comment comptez-vous recueillir les avis des citoyens ?

« Notre seconde initiative a consisté à élaborer et distribuer un ques-

tionnaire pour lister les besoins des habitants. Nombreux et très concrets, ils concernent d'abord les problèmes liés à la circulation (passages insuffisants des bus le week-end, les jours fériés et le soir, vitesses excessives rue de Chalezeule notamment, pistes cyclables trop segmentées et mal



sécurisées, demande d'un relais VéloCité, nuisances sonores importantes causées par motos et quads, etc.).

Les gens réclament davantage d'espaces publics de détente, d'arbres, de verdure.

Pour la propreté, le quartier manque de poubelles publiques et de ramassage des monstres. Enfin, le rétablissement d'un poste de police de proximité fait partie des attentes. Nous allons donc rencontrer les différents partenaires (Ville, Grand Besançon, État) pour leur exposer les avis et demandes recensés ».

◀ ... ET VITESSE EXCESSIVE RUE DE CHALEZEULE FONT PARTIE DES POINTS NOIRS À AMÉLIORER.

« Servir de relais »

Responsable de la commission "Acteurs économiques et Emploi", François Valois en précise toute l'utilité dans un secteur classé en Zone urbaine sensible. « Nous pouvons servir de relais dans des domaines qui sont au cœur même des déséquilibres dont souffrent les quartiers comme le nôtre. Par exemple, lors de la mise en place du dispositif Contrat Autonomie pour les Jeunes (initié par le gouvernement en 2009 pour les jeunes sans qualification qui ne dépendent ni de la Mission locale ni du Pôle emploi), nous avons participé en février dernier à l'organisation d'une rencontre à Clairs-Soleils à laquelle une quarantaine de jeunes volontaires entre 16 et 25 ans ont assisté ». Une dizaine d'entre eux se sont alors inscrits en Contrat Autonomie auprès de l'opérateur privé "A4E" pour être guidés sur le chemin de l'emploi, dont Abdel, 20 ans qui témoigne : « Depuis que j'ai arrêté mes études, je multiplie les petits boulots malgré une formation en bâtiment de 3 mois à l'AFFA. La réunion, dont j'ai entendu parler par un membre du CCH, m'a convaincu de m'inscrire en Contrat Autonomie et de tenter ma chance. J'ai monté un projet professionnel et suis accompagné depuis par un coach unique d'A4E ». ■

LE BUREAU



Ali Abdelrahman
Président



Michel Dudouit



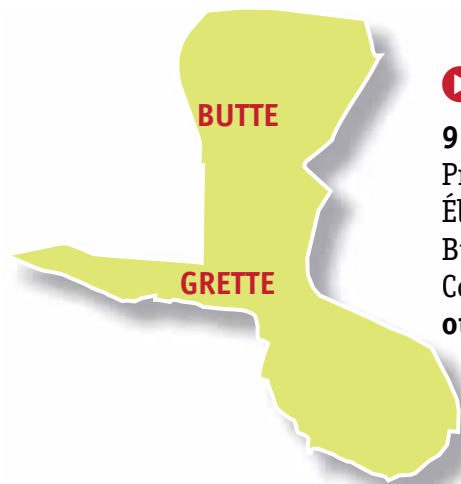
Marie-Dominique Lagneaux



Sandrine Vuillaume



Annie Ménétrier
Élue municipale



▶ INFOS

9 311 habitants

Président : Ali Abdelrahman

Élue en charge du quartier : Annie Ménétrier

Budget participatif : 9 200 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 43

ou cch.grette@besancon.fr

Autour d'un apéro



UNE PREMIÈRE RÉUSSITE QUI EN APPELLE D'AUTRES. ▲

« Trouver un moyen pour unir les quartiers Grette et Butte a été l'une de nos préoccupations, rapporte Marie-Dominique Lagneaux, de la commission "Cadre de vie", car le périmètre est vraiment vaste ! ». Partant du constat que les habitants de la Butte ne viennent pas ou très peu à la Maison de quartier, située à la Grette... les membres du CCH ont décidé d'organiser une rencontre des habitants du côté de la Butte, « histoire de décentraliser ! ». Le 30 avril dernier est ainsi né le premier "apéro CCH", proposé au Buena Vista Café. A 19 h, informés par des affiches disposées dans les écoles et à la maison de quartier, de nombreux habitants avaient joué le jeu. Autour d'un verre, ils ont pu échanger, faire connaissance « et nous rencontrer en tant que membres du CCH », précise Marie-Dominique Lagneaux. C'était l'occasion de répondre aux questions, d'informer sur notre rôle, de recueillir des suggestions ». Satisfait de cette première édition, le CCH envisage déjà de renouveler l'opération l'année prochaine. ■

Aire de jeux

Le CCH a contribué au réaménagement du square Pergaud au côté de la municipalité. Après consultation des parents et des enfants pour les jeux, le quartier a obtenu satisfaction : une aire avec du mobilier adapté pour les plus petits jusqu'à 8 ans est aujourd'hui opérationnelle. ■



UN BEL EXEMPLE DE COLLABORATION
FRUCTUEUSE ENTRE LE CCH ET LA VILLE. ▼

Fête de quartier...
et du foot !

Le vendredi 11 juin promettait d'être un grand jour pour la fête de quartier et tous les amoureux de football : la grande cour de la Sainte-Famille, prêtée pour l'occasion par le lycée, devait permettre au CCH d'y organiser une manifestation en deux temps dont, malheureusement, en raison des impératifs de bouclage de ce hors-série, il était impossible de rendre compte. « Notre fête de quartier étant programmée le 12 juin, nous avons saisi l'opportunité de marquer le coup d'envoi de l'événement la veille au soir, en offrant l'apéritif, suivi d'un pique-nique tiré du sac... et de la retransmission sur écran géant du premier match de l'équipe de France au Mondial. Le lendemain, pendant la fête à la Grette, nous tiendrons un stand pour là encore informer la population. Etre connu des habitants est capital : sans eux, comment monter des projets qui intéressent la collectivité ? », affirmait Ali Abdelrahman, président du CCH, quelques jours avant la manifestation. ■



▶ ENTRETIEN

▲ LE DEVENIR DE LA CASERNE VAUBAN, QUI A FAIT L'OBJET DE PLUSIEURS RÉUNIONS PUBLIQUES, SUSCITE TOUJOURS BEAUCOUP D'INTERROGATIONS.

Caserne Vauban et circulation

Trois questions à... Robert Dejardin,
rapporteur de la commission "Urbanisme"

Y a-t-il un projet d'urbanisme auquel le quartier est particulièrement sensible ?
« Oui, celui de la "Caserne Vauban", en lieu et place des actuels bâtiments militaires, derrière chez Darty : sa construction va radicalement changer la physionomie de tout le secteur. Les murs entourant la caserne seront abattus, 650 appartements existeront là, à terme. La mairie parle "d'éco-quartier" mais nous n'en savons guère plus pour l'instant.

Quelles sont vos attentes ?

Etre étroitement associés aux décisions qui seront prises car elles concernent directement le bien-être des habitants... que nous représentons. Nous avons de nombreuses questions et attendons des réponses des services et bailleurs concernés. Pourquoi 650 logements ? N'est-ce pas trop sur 7 hectares ? 400 nous semble plus raisonnable ! Le projet initial que nous avons vu, sous forme d'ilots, est-il toujours d'actualité ? Auquel cas, nous aimerions y créer un lieu de rencontres intergénérationnel, quelque chose de communautaire, en relation avec l'association "Habiter autrement" prête à acquiescer l'un de ces ilots. Il nous paraît essentiel aussi qu'on intègre dans ce futur quartier de la mixité sociale en faisant en sorte que les gens soient mélangés et pas "parqués" à l'écart...

D'autres pistes de travail ?

Il existe un problème fort de stationnement anarchique autour des écoles Butte et Vieilles Perrières aux heures d'entrées et sorties des enfants. Outre une réflexion pour améliorer cette situation, peut-être sous la forme d'arrêts-minute, nous aimerions mettre au point un "Pédibus", où des accompagnants emmènent les enfants à pied, sur le chemin de l'école. Bien sûr se posent des problèmes d'assurance, d'organisation, de responsabilités etc. Nous y travaillons. Enfin, nous voudrions installer dans quelques endroits clés des panneaux signalétiques du CCH, avec nos jours et heures de permanences... C'est pour bientôt, nous l'espérons.



► INFOS

12 745 habitants

Présidente : **Claude Montigné**

Élue en charge du quartier : **Fanny Gerdil-Djaouat**

Budget participatif : 13 800 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 80

ou cch.montrapon@besancon.fr

Permanence : le dernier mardi du mois
de 16 h à 18 h à l'Espace Rose
(derrière Brossolette)

« Rencontres insolites »

Au sortir de la réunion annuelle "Vivons ensemble notre quartier", qui a rassemblé en octobre l'ensemble des acteurs associatifs locaux, la "Culture pour tous" était déclarée fil conducteur de l'année 2010 pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux différentes pratiques et dimensions culturelles, pour créer du lien et de la convivialité. C'est dans cet objectif que le CCH a proposé "Les rencontres insolites de Montrapon" pour faire découvrir, de saison en saison, en partenariat avec la Maison de quartier et les associations, ce que l'histoire, le patrimoine et l'actualité du quartier recèlent de précieux, d'identitaire ou d'original, qu'il s'agisse de personnalités, de sites ou de thèmes. La 1^{ère} Rencontre insolite a lieu du 15 au 18 juin autour du Jardin partagé, rue de l'Épitaphe, derrière la maternelle Kennedy, pour une semaine dédiée au jardinage et aux légumes d'hier et d'aujourd'hui. Au programme : une conférence à la Bouloie en prologue le mardi avec la Société d'Histoire Naturelle, des ateliers dessins avec le centre de loisirs et la Médiathèque le mercredi, une conférence dégustation pour les scolaires le jeudi, enfin un après-midi potager pour enfants le vendredi au Jardin partagé où se tiendra le samedi midi un pique-nique géant. « Le CCH participera à cette occasion à un apéritif spécial légumes et rencontrera les habitants », souligne Monique Herold, membre du bureau. « Certes, une page du trimestriel d'information locale gratuit "Boulevard Nord" nous permet d'expliquer notre rôle, notre travail, nos actions, mais cela ne remplace pas les vraies rencontres en direct ».



LE JARDIN PARTAGÉ ACCUEILLE PETITS ET GRANDS. ▲

LE BUREAU



Claude Montigné
Présidente



Monique Herold



Fanny Gerdil-Djaouat
Élue municipale



Accompagner les changements

C'est à la commission "Urbanisme" que revient d'aborder des dossiers importants pour l'avenir et la physionomie du quartier. « Parmi les projets urbains en cours, la démolition de l'Espace Viancin a commencé. La déconstruction des barres situées aux 24 et 26, rue de Fontaine-Ecu et rue de Chaillot se profile. Après la réalisation de trois immeubles impasse Fanart, la perspective d'un grand immeuble supplémentaire interpelle les riverains quant à la pertinence de cette nouvelle construction. Un point a été fait par Michel Loyat, adjoint à l'Urbanisme, pour exposer l'ensemble des projets. Mais il manque encore des informations concernant notamment la nouvelle construction du Forum, jusqu'ici implanté à Planoise, près du foyer logement des Cèdres », précise Claude Montigné. ■

Modalités de circulation

Des questions de circulation se posent sur des points clés comme la rue Fanart et sur l'ensemble du quartier. C'est pourquoi en janvier, une réunion plénière a été organisée à la demande du CCH avec Nicole Weinman, adjointe à la Voirie, et Jean-Claude Roy, vice-président au Grand Besançon. A l'ordre du jour, l'arrivée de la LGV, celle du tramway, les répercussions de l'aménagement de la gare d'Auxon, l'insuffisante desserte transversale Ginko (entre les Tilleroyes et Saint-Claude), la rue de l'Épitaphe prise pour pénétrante (depuis la pose d'une borne condamnant la rue de l'Observatoire) malgré la présence d'une crèche et d'une école... « Autant de problèmes à régler, en concertation avec la population », affirme la présidente. ■

► ENQUÊTE

Questionnaires

La commission "Vie économique" a dernièrement produit et distribué un questionnaire à destination des petits commerçants et artisans du secteur afin de recueillir leurs attentes, leurs suggestions, leurs doléances. Après dépouillement des nombreuses réponses, sera organisée en juin avec eux, une réunion pour réfléchir à améliorer le quotidien du quartier.

La commission "Urbanisme" a elle aussi lancé une enquête de voisinage auprès des habitants et commerçants riverains de la rue Fanart à propos des problèmes de circulation et de stationnement. Sur les 300 questionnaires distribués, plus de la moitié ont été retournés. Après étude, des propositions faites par le CCH seront déposées en mairie. Parmi elles, la mise en place de "Marchons vers l'école" pour les élèves avec le comité d'école, est à l'étude pour réduire la saturation de la rue à certaines heures.

◀ LA BARRE DES 24
ET 26, RUE FONTAINE-ÉCU
EST PROMISE
À DÉCONSTRUCTION.



Le patrimoine, motif d'échange



LE MAGNIFIQUE ORGUE BICENTENAIRE
DE SAINT-LOUIS. ▲

La commission "Vie sociale, Animation" entend contribuer à l'émulsion sociale entre les différents secteurs de ce vaste quartier. C'est ainsi que le CCH s'associe à Orgue et Culture pour un concert Orgue et poésie sur le thème du rêve, avec des comédiens, donné en l'église Saint-Louis le 15 octobre. « Nous servirons un apéritif à l'issue du concert et pourrons échanger avec le public. Pour la Journée du patrimoine en septembre 2011, nous prévoyons d'organiser la Ronde du patrimoine du quartier (grange Huguenet, église Saint-Louis avec son orgue de 200 ans, cabordes des Montboucons, maison de Colette, usine de montres Dodane, Observatoire...) », ajoute Claude Montigné, la présidente du CCH. ■





LE BUREAU



Amélie Lapprand
Présidente



Alec Ménétrier



Jean-Louis Pharizat



Jean-Lou Perrot



Valérie Hincelin
Élue municipale



▶ INFOS

12 948 habitants
Présidente : **Amélie Lapprand**
Élue en charge du quartier :
Valérie Hincelin
Budget participatif : 13 800 €
Coordonnées CCH : 03 81 87 82 59
ou cch.palente@besancon.fr

Le mot de la Présidente

« Si nous servons de relais, de médiateur entre le citoyen et la municipalité, nous souhaiterions assurer également un soutien aux projets communs qu'élaborent les associations locales », déclare Amélie Lapprand.

Indispensable communication

LE GRAND FESTIN : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ PARTAGÉE. ▶

Devant la nécessité d'apporter de l'information aux habitants, les membres du CCH ont décidé la mise en place d'une commission "Communication", la cinquième du CCH après "Mieux vivre", "Urbanisme et voirie", "Cadre de vie" et "Espaces verts". Le CCH a donc adressé à la cinquantaine d'associations locales un questionnaire dont il ressort deux besoins essentiels : se faire connaître et se rencontrer. Pour ce qui est de se rencontrer, plusieurs réunions ont été organisées. Mais force est de constater qu'il manque une grande salle polyvalente à la vie associative et événementielle du quartier. Pour ce qui est d'exposer au grand jour les forces vives du quartier, le CCH prépare et finance pour 2011 un guide pratique qui fournisse en l'actualisant, toute l'information utile notamment sur les associations, les services et les commerces. Créé pour favoriser le processus de concertation mais souffrant encore d'un déficit de visibilité, le CCH entend lui aussi se faire mieux connaître des habitants en se présentant lors du Grand Festin organisé par la MJC le 26 juin dans le parc de l'école Jean Zay. ■



◀ LES INSTALLATIONS VONT CONNAÎTRE UNE PROFONDE TRANSFORMATION.

Pôle sportif des Orchamps

Dans le cadre du programme municipal de rénovation des équipements sportifs, les terrains des Orchamps, actuellement utilisés par cinq clubs, vont être réaménagés. Responsable de la Direction municipale des Sports, Roland Billot est venu présenter ce projet qui prévoit « l'intégration de l'école de rugby et du club de l'OB, jusqu'ici basés à Montrapon, en plus des

clubs de football et de handball. Tribunes, vestiaires, locaux, parking d'une centaine de places, un terrain honneur en gazon, un terrain d'entraînement et un terrain stabilisé seront réalisés d'ici 2013 ». Le CCH soutient l'option d'un terrain synthétique à la place du stabilisé, car beaucoup plus adapté à l'ensemble des pratiques sportives. ■

Stages jeunes



ENTRE LOCATAIRES ÂGÉS ET JEUNES STAGIAIRES MOTIVÉS, UNE RÉNOVATION GAGNANT-GAGNANT. ▲

C'est pour sa dimension intergénérationnelle et son caractère formateur que le CCH soutient à hauteur de 3 500 € un projet multipartenarial de rénovation d'appartements du quartier : 24 jeunes vont effectuer un stage en bâtiment dans 24 logements du parc Néolia sur Palente, occupés par des personnes âgées. Mis en place par Néolia, piloté par la MJC Palente, encadré par l'association Javel, ce projet expérimental a débuté en mai dernier. « Il s'inscrit dans le cadre de notre direction Habitat solidaire, et entre dans la continuité de précédentes collaborations avec la MJC. En lien avec l'ASSAD Besançon-Pontarlier et notre agence locale, nous avons identifié les personnes âgées, en perte d'autonomie, qui ont besoin de faire des petits travaux de rénovation ou d'adaptation dans leur logement et ont accepté le principe d'aider des jeunes à acquérir des savoir-faire », explique Claire Decreuse, chef de projet à Néolia. « Cette initiative inédite en France est financée par le Fonds pour l'innovation des entreprises sociales pour l'habitat et par la Région dans le cadre des stages régionaux d'activité citoyenne », complète Patrick Estienney, responsable de la MJC Palente. ■

▶ TRAMWAY

Autour du projet Vaîtes

Concerné par le passage du tramway le quartier, à la demande du CCH, s'est vu en décembre présenter le projet par Jean-Claude Roy, délégué au Transport au Grand Besançon, et Nicole Weinman, adjointe au maire en charge de la Voirie. Le Tramway doit desservir le futur éco-quartier des Vaîtes, autre dossier à susciter de nombreuses interrogations : calendrier, répartition des espaces bâtis et verts, adaptation aux besoins de la population, centrale de chauffage, etc. Pour répondre aux questions des habitants, Michel Loyat, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, est intervenu en juin 2009 et en mars dernier pour exposer le projet avant présentation au Conseil municipal.



► INFOS

19 309 habitants

Présidente : Sorour Barati

Élue en charge du quartier : Danièle Poissenot

Budget participatif : 13 800 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 53

ou cch.planoise@besancon.fr

Le mot de la Présidente

« Quartier le plus peuplé de Besançon avec près de 20 000 habitants, Planoise, sorti de terre en juin 1967, est aussi le plus jeune. Une "ville dans la ville" qui pousse les membres du CCH à beaucoup s'investir pour améliorer la voirie, entamer le dialogue avec les habitants, les faire sortir de chez eux et créer des liens, toutes générations confondues », explique Sorour Barati.

C'est pour bientôt

Initiative qui verra le jour au cours du dernier trimestre, l'organisation au centre Mandela d'un mini forum des associations de Planoise par le CCH devrait contenter bien des habitants et les associations elles-mêmes. « Nous voulons connaître et faire connaître toutes les associations qui œuvrent sur Planoise, et pas simplement celles qui y siègent. Actuellement, il n'y a pas de liste précise et nous espérons ainsi combler ce manque, créer un fichier, rapporte Sorour Barati, présidente du CCH. Cela permettra aussi de mutualiser nos moyens tout en respectant l'identité de chacun. Nous lançons un appel aux associations de Planoise : contactez-nous ! »

Enfin le CCH, consulté par la Ville au sujet de la réhabilitation des espaces verts du secteur Flandres/rue de Reims, entend bien profiter de cette opportunité. La commission "Cadre de vie" présidée par Jérôme Garcia, a fait un état des lieux, rencontré les concierges et souhaite demander leur avis aux habitants sur le mobilier à installer, leurs envies sur le renouvellement de ce petit parc. Parallèlement, elle travaillera sur des actions de sensibilisation autour de l'incivilité, la sécurité - pas de scooters dans les espaces verts ou de bouteilles de verre abandonnées... - sous forme de panneaux, mêlant photos et dessins attrayants. Une réalisation qui pourrait voir le jour d'ici 2011.



L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS EST UNE PRIORITÉ POUR BEAUCOUP DE PLANOISIENS.

► RÉFLEXIONS

Signalétique et liaisons

Dans un quartier aussi vaste, qui inclut la nouvelle ZAC des Hauts du Chazal mais aussi Châteaufarine, les problèmes de sécurité des piétons, de liaisons entre les axes, de signalétique aussi ont été sérieusement abordés au cours de l'année par la commission "Voirie TCSP" (Transport en commun en site propre), pilotée par Laurent Guyout. « Nous avons dégagé plusieurs points que nous espérons voir aboutir, bien sûr avec l'appui technique et financier de la municipalité, car l'enveloppe budgétaire annuelle (13 800 €) du CCH n'y suffira pas ! La signalétique, en premier lieu, doit être revue : certains numéros d'immeubles sont illisibles, ailleurs, des panneaux n'ont plus lieu d'être (IRTS) alors que d'autres devraient être ajoutés, comme la maison de quartier Mandela ou la maison des Syndicats ». Second point de cette réflexion : les axes structurants et les liaisons, avec des questionnements de la part des représentants CCH : « Quid du TCSP, des liaisons Hauts du Chazal pour rejoindre la rue de Dole ? De même, les liaisons des voies de contournement concernent directement les entrées et sorties de Planoise, et donc ses habitants ! Nous espérons une rencontre avec les services de la Ville pour en débattre », conclut Laurent Guyout. Des propos appuyés par Sorour Barati : « Notre rôle est bien consultatif : nous sommes là pour proposer des actions ou remonter des infos à la mairie. Ce que nous faisons ».



LA LIAISON AVEC LES HAUTS DU CHAZAL EST AU CŒUR DES RÉFLEXIONS DE LA COMMISSION "VOIRIE".



LA FÊTE DU QUARTIER : UN GRAND MOMENT DE CONVIVIALITÉ PARTAGÉE.

Vivre ensemble

Une action solidaire exemplaire : en collaboration avec une dizaine d'autres associations de Planoise, la commission "Culture, sport, vie associative", animée par Ridouane Oubalkas, a mis au point de multiples activités au profit du Téléthon 2009. Il explique : « Nous avons fait une grande marche autour de Planoise... destinée à amener du monde au centre Mandela où étaient proposées activités sportives, vente de pâtisseries et d'objets réalisés par les habitants. Cerise sur le gâteau, nous nous sommes faits connaître des Planoisiens, c'est déjà un premier bon point. » Fort de cette réussite et de la cohésion des différents membres de l'équipe, le CCH s'est également investi dans deux manifestations importantes pour le quartier, avec là encore le souci d'impliquer la population. Lors du Raid Urbain (le 29 mai), piloté par la Ville mais relayé sur place par la Maison de quartier, le CCH s'est étroitement associé à l'opération, notamment aux côtés des bailleurs. Sur le thème 2010 du "respect des espaces publics", ils ont informé et questionné les passants sur leur propre vécu (nuisances sonores, mobilier urbain etc.), orienté les gens et répondu aux questions... Egalement partie prenante pendant la fête de Planoise programmée le 19 juin, le CCH y tiendra un stand et s'est impliqué dans l'organisation : pique-nique champêtre en soirée, animations musicales ou encore création d'un tournoi de foot pour les jeunes avec le financement des récompenses.

LE BUREAU



Sorour Barati
Présidente



Annick Novels



Jérôme Garcia



Nathalie Jeannin



Danièle Poissenot
Élue municipale



► INFOS

6 457 habitants

Présidente : **Juliette Gilabert**

Élue en charge du quartier : **Béatrice Falcinella**

Budget participatif : **9 200 €**

Coordonnées CCH : **03 81 87 82 56**

ou **cch.saint-ferjeux@besancon.fr**

Permanences : **le 3^e mardi du mois**

à la **Maison de quartier**

LE BUREAU



Juliette Gilabert
Présidente



Martine Petitjean



Françoise Roiron



Béatrice Falcinella
Élue municipale

► PROJET

Réflexions sur un marché de produits locaux

La création d'un marché de produits locaux sur la place de la Bascule est le gros projet sur lequel travaille la commission "Vivre ensemble". « C'est une démarche lourde, on ne se lance pas à l'aveuglette, confie Juliette Gilabert, la présidente. Nous investissons la quasi totalité de notre enveloppe budgétaire annuelle pour faire une étude de marché confiée à un cabinet spécialisé. L'objectif est de déterminer les attentes et demandes des habitants, que ce soit sur les produits proposés comme sur le jour souhaité. Nous sommes encore dans le flou sur bien des points : nous souhaitons que ce soit rentable pour les commerçants du quartier et imaginons que le dimanche matin pourrait être un bon jour afin de ne pas les concurrencer ; il nous faut trouver les producteurs adéquats, qui soient libres, qui puissent venir régulièrement etc. Bref, l'étude nous en dira plus d'ici la fin de l'année. »

Dispositif anti-bruit



◀ UN MERLON
À "HABILLER"
POUR LE PLAISIR
DES YEUX.

Grâce à l'intervention du CCH, un merlon – gros bourrelet de terre – anti-bruit a vu le jour sur le boulevard Mitterrand, entre le rond-point à hauteur de la serre Dussert et celui précédant les "408". Juliette Gilabert explique : « Pour les riverains qui bordent le boulevard, la circulation grandissante était source de nuisances sonores de plus en plus fortes. Avec l'ouverture d'ici quelques mois du Centre de secours, les sirènes des pompiers, les démarrages rapides et plus tard, l'arrivée du TCSP (transport en commun en site propre)... sont autant de désagréments sonores contre lesquels il fallait lutter. Les énormes quantités de terre des travaux du centre de secours ont permis aux Espaces verts d'installer ce merlon. Nous espérons pouvoir le rendre esthétiquement plus joli d'ici les prochains mois. »

Tranquillité pour tous

Le périmètre de la place Rissler, de l'école Jules Ferry et du stade Rosemont sont en ligne de mire de la commission "Espaces pour tous". « Il y a un sérieux problème de sécurité dans le secteur, notamment aux abords de l'école, aux heures d'entrées et sorties des enfants, expose Juliette Gilabert. Les gens roulent trop vite, se garent n'importe où... Au stade, avec les footballeurs et les entraînements très nombreux, le souci est le même : les enfants et les jeunes sont en danger à chaque traversée. La municipalité a été informée par nos soins et se penche sur le dossier. » Autre projet prioritaire du CCH, comme de feu le conseil de quartier : l'aménagement du rond-point de la Basilique mais aussi de la rue de l'Oratoire afin de limiter les problèmes de vitesse sur ces axes très passants. La municipalité, consciente que des aménagements s'imposent, entamera très prochainement un travail de réflexion avec la commission "Espaces pour tous", pour des travaux prévus en 2011. ■

LE STATIONNEMENT ILLICITE REND PLUS
COMPLIQUÉE LA SORTIE DES ÉLÈVES. ▶



► INITIATIVES



COMMENT S'APPELLERA L'ESPACE DE JEUX DE LA RUE GONDY ? ▶

Un nom pour le square

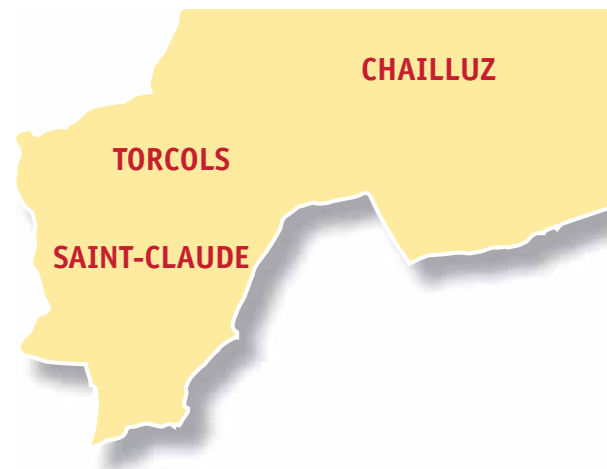
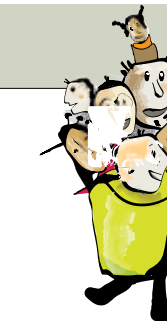
Une idée originale lancée par la commission "Vous et nous" verra le jour cette année : donner un nom au petit square / aire de jeux de la rue Gondy, situé dans le périmètre Jean Jaurès. Un questionnaire sera prochainement adressé aux habitants, pour recueillir avis et suggestions, doublé d'affiches sur les panneaux idoine. Une fois le nom "élu" et validé par le conseil municipal, le square sera bien sûr baptisé comme il se doit.

Fleurissement automnal

Le CCH souhaite diversifier les lieux de fleurissement automnal proposés par le service municipal des Espaces verts. Si la place Rissler et le square Planchotte étaient traditionnellement les heureux bénéficiaires, l'automne 2010 changera la donne puisque la municipalité accède au vœu du CCH : c'est le quartier de l'Amitié – le site précis reste à déterminer – qui recevra son lot de compositions et arrangements floraux.

Se faire connaître

Faire une tournée de visites des commerçants et artisans du quartier pour se faire connaître : tel est l'objectif des membres du CCH d'ici l'été. « Nous communiquons le plus possible sur notre rôle et nos missions : cartes de visite "Bisontins, des idées à partager", permanences tous les 3^{es} mardis du mois à la maison de quartier – avec une boîte aux lettres sur place – souligne Juliette Gilabert, mais ce n'est pas suffisant car notre quartier est vaste. Nous irons donc sur place, pour nous présenter et laisser nos coordonnées aux commerçants ». Une initiative en forme de travail de fond qui devrait porter ses fruits.



► INFOS

14 521 habitants

Président : Jean Lièvreumont

Élue en charge du quartier : Sylvie Wanlin

Budget participatif : 13 800 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 59

ou cch.saint-claude@besancon.fr

Dites le avec des fleurs...



La toute première réalisation du CCH a mis un peu de campagne au cœur du quartier avec le Printemps des fleurs qui a réuni à la mi-mai familles, pépiniéristes et horticulteurs sur la place des Justices. « Avec ce marché aux plantes, notre commission "Qualité de vie et environnement" a engagé environ 6 000 € du budget du CCH pour amener un peu de sève et de verdure dans le point le plus urbain du quartier et donner également l'occasion aux habitants de cueillir le printemps tout près de chez eux », explique le responsable de la commission Dominic Billaut. « Fin 2010, cette place doit précisément faire l'objet d'une requalification destinée à humaniser cet espace accaparé jusqu'ici par l'automobile, ajoute Jean Lièvreumont président du CCH. Les adjoints au maire, Nicole Weinman (Voirie) et Michel Loyat (Urbanisme), se sont déplacés pour présenter en détail le projet aux habitants. » Une intervention appréciée. ■

◀ LE MARCHÉ AUX PLANTES OU LA NATURE DANS LA VILLE.

Questions de déplacement



▶ PARMIS LES IDÉES DU CCH, FIGURE L'EMBELLEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE ET NOTAMMENT DE CE ROND-POINT.

Son intérêt et son action portant sur les détails du quotidien autant que sur les projets structurants, le CCH a recueilli les avis des habitants, notamment sur les problèmes de circulation qui se posent aussi bien dans les secteurs résidentiels, avec les zones 30 ponctuées d'écluses peu pratiques (secteur Point du Jour), que dans le secteur reculé de Chailluz où la desserte par le réseau Ginko est absente. « Nous avons sollicité Jean-Claude Roy (vice-président du Grand Besançon en charge des Déplacements) et Kéolis pour obtenir un passage de bus le matin et le soir. De même nous souhaitons que des mini quais soient installés aux arrêts existants où il n'y a pas de trottoirs, pour permettre l'accès aux bus des personnes à mobilité réduite. Des relais Vélocité seraient par ailleurs les bienvenus, avant 2014, date à laquelle s'ouvrira le chantier de la zone d'activités des Portes de Vesoul. Enfin, nous envisageons de faire végétaliser le rond-point à hauteur du collège Camus, particulièrement austère, pour un accueil digne d'une grande entrée de ville », confie Jean Lièvreumont. ■

► EN BREF

Concertation LGV

Avec l'arrivée de la LGV en 2011, les nécessaires aménagements de la gare Viotte suscitent l'interrogation des riverains. A la demande des habitants, le CCH exprime un besoin de concertation, en particulier sur ce qui concerne le futur parking Nord à étages (face au Funérarium), dont la sortie doit se faire sur une rue de Vesoul à la densité de trafic déjà indigeste.



▶ A TERME, UN PARKING À ÉTAGES OCCUPERA L'ESPACE ENTRE LA RUE DE VESOUL ET LA GARE.

Ancienne poste

Au 11, de la rue Jean Wyrsh, les locaux de l'ancienne poste, attendant au foyer-logement Huot, vont être réhabilités. Sur l'usage qui doit en être fait, le CCH, représentant les habitants, le foyer Huot ainsi que d'autres partenaires, notamment associatifs, réfléchissent ensemble à la mise en place d'une occupation partagée des lieux. « Ce projet doit contribuer à ouvrir le foyer Huot sur l'extérieur et à développer une dynamique intergénérationnelle grâce à des propositions d'activités multiples intéressant divers publics », explique Mélanie Gueutal, responsable du foyer.

LE BUREAU

Le mot du président

« Le CCH est un outil de proximité, de contact entre le citoyen et la municipalité. Le panneau d'information situé à l'entrée de la rue Jean Wyrsh est là pour tenir les habitants au courant de ce qui se fait ou va se faire sur le quartier, et la boîte à lettres à côté attend leurs avis » rappelle Jean Lièvreumont.



Jean Lièvreumont
Président



Dominic Billaut



Gilles Spicher



Jean-Claude Chomette



Sylvie Wanlin
Élue municipale



► INFOS

2 178 habitants

Présidente : **Amina David**

Élu en charge du quartier :

Jean-Sébastien Leuba

Budget participatif : 4 600 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 56

ou cch.tilleroyes@besancon.fr

Accès et circulation



«*Nous voulons utiliser notre expertise d'usagers pour remonter l'information à la mairie et faire évoluer dans le bon sens certains projets*», souligne d'emblée Philippe Ronzi, rapporteur de la commission "Urbanisme". Plusieurs pistes de travail sont en ligne de mire, notamment l'accès au quartier, qui pose problème du côté de la rue Fresnel et du chemin du Sanatorium et pour lequel le CCH réfléchit à une solution. De même la liaison avec la voie de contournement génère un nouveau trafic et des flux à trop grande vitesse constatés dans les deux sens : «*Nous pensons qu'il existe aujourd'hui des solutions de déstagement pour résorber une partie du trafic*», enchaîne Philippe Ronzi. D'autres problèmes de circulation ont été recensés par la commission (secteur rond-point de la faculté / rue Jouchoux, création d'une nouvelle liaison dans le cadre du développement du quartier...) et feront l'objet d'une réflexion soutenue au cours des prochaines semaines. ■

◀ L'ACCÈS AU QUARTIER VIA LE CHEMIN AU SANATORIUM EST JUGÉ PROBLÉMATIQUE.

LE BUREAU



Amina David
Présidente



Denis Guelle



Hervé Drouot



Jean-Sébastien Leuba
Élu municipal



◀ L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EST SURTOUT CONCENTRÉE AUX ALENTOURS DE LA CLINIQUE SAINT-VINCENT.



► ÉVÉNEMENTS

Fêtes... de la musique et des voisins

Une dizaine d'enfants de 10 à 14 ans, ont mis la main... à leurs instruments pour participer à leur façon à la Fête de la musique, au cœur des Tilleroyes. Sur une initiative du CCH, ces jeunes élèves du Conservatoire ont accepté, le 21 juin, d'animer la place Gresly, dès 19 h. Parents et habitants se sont joints à la fête pour quelques heures de plaisir en musique. Un programme, réalisé par la commission "Jeunesse-sport-éducation", avec les noms des musiciens et les morceaux choisis, a été remis aux spectateurs, en souvenir d'une sympathique soirée. Cinq rues (Gresly, Thouret, Baveret, chemins de Vregille et des Tilleroyes) et une seule date : le samedi 3 juillet. La fête des voisins s'y déroule depuis plusieurs années dans la bonne humeur et la convivialité, à partir de 19 h, «*jusqu'à minuit maximum*, assure Amina David, présidente du CCH. *Chacun apporte son pique-nique, sa table et ses chaises : nous avons lancé les invitations aux rues concernées. On allume des barbecues, il y a un peu de musique et de danse. Ce sont vraiment de bons moments, toutes générations confondues, dans la douceur de l'été... nous l'espérons. Nous envisageons d'étendre la manifestation à l'ensemble du quartier l'année prochaine.* »

Autour du PLU

Second cheval de bataille du CCH, le PLU (Plan local d'urbanisme) applicable au quartier, fait en effet l'objet de toutes les attentions. «*Trois secteurs doivent être urbanisés aux Tilleroyes*, poursuit Philippe Ronzi : *deux pour l'habitat, du côté du secteur des Tremblots et, à plus long terme, chemin de Courvoisier. Le troisième concerne le développement de l'activité économique, dans la continuité de la clinique Saint-Vincent. Une nouvelle fois, l'avis des usagers peut être important pour proposer des modifications pouvant entraîner une modification du PLU*». Les préoccupations portent

principalement sur les flux de circulations induits, la prise en considération des modes doux, le stationnement, les transports en commun etc.

Parallèlement, le CCH estime que le site choisi pour l'implantation de la future déchetterie verte - prévue au PLU -, chemin de Serre entre les deux centres équestres, n'est pas opportun, compte tenu de la circulation pour son alimentation et de sa proximité avec le projet immobilier Alterimmo dont le démarrage est imminent. Une autre alternative sera proposée prochainement. ■

Liaisons dans et via le quartier

En mutation permanente, les Tilleroyes sont aussi ceints de verdure, forêts et champs où de vieux chemins, jadis fils rouges entre les terres ont désormais disparus. «*Au regard de l'urbanisme galopant, ces liaisons piétonnes ont été abandonnées*, rapporte Hervé Drouot, de la commission "Vivre ensemble". *Aujourd'hui, on s'interroge : pourquoi ne pas les rétablir ? Voire les déplacer ? Nous avons en effet, entre l'école Boichard et le lotissement Alterimmo un sérieux manque de modes doux qu'il nous semble urgent de pallier, peut-être grâce à ces anciens chemins. Le problème des liaisons douces est identique entre les Hauts du Chazal et les Tilleroyes : ce plateau est vide à ce jour de liens, qu'il faudra là aussi, combler, par des propositions pertinentes, que nous remettrons à la mairie.* »

De même l'absence d'une maison de quartier interpelle le CCH : «*Nous aimerions un lieu, un espace de convivialité abrité où l'on pourrait se réunir, au moins les adolescents, qui n'ont rien d'adapté*, déclare Hervé Drouot. *Nous allons recenser les besoins, en locaux comme en*

animations et espaces ludiques et là encore, tenter de trouver ou proposer quelques solutions. ■



◀ UN PROGRAMME IMMOBILIER ET UNE DÉCHETTERIE VERTE DEVRAIENT S'INSTALLER CHEMIN DE SERRE.



► INFOS

2 227 habitants

Président : **Gilbert Rousseaux**

Élu en charge du quartier : **Jean-Claude Roy**

Budget participatif : 4 600 €

Coordonnées CCH : 03 81 87 82 56

ou cch.velotte@besancon.fr

►
A PIED, EN ROLLERS ET
À VÉLO,
LA VIA VELOTTE
ATTIRE CHAQUE
ANNÉE D'AVANTAGE
DE PARTICIPANTS.



Manifestation phare

Depuis sept ans, la Via Velotte donne du rythme à tout le quartier. L'édition 2010, organisée le 29 mai, a proposé plusieurs nouveautés avec comme fil rouge la Véloroute. Vélo, VTT et randonnée pédestre ont été couplés à des circuits plus "lointains" avec transferts en bus ou en péniche. « Cet événement phare, organisé par la Maison de quartier, est vraiment une vitrine pour Velotte, souligne Gilbert Rousseaux, président du CCH. Nous avons donc choisi d'investir une partie de notre budget pour soutenir la manifestation. En parallèle, le CCH a profité de cette journée pour organiser des actions de sensibilisation auprès des différents usagers (vélos, rollers, piétons) qui se côtoient sur les tracés dits "doux"... mais dont le comportement n'est pas toujours exemplaire côté Véloroute comme côté Velotte. Nous avons pu également parler aux habitants, leur rappeler ou leur apprendre la mission du CCH et répondre à leurs questions ».

LE BUREAU



Gilbert Rousseaux
Président



Hubert Moreau



Philippe Berthier



Jean-Claude Roy
Élu municipal



Les originaux paniers-fermiers

Pour la 3^e saison, les paniers-fermiers mis en place par l'ancien Conseil de quartier et la Maison de Velotte, font le bonheur de 300 personnes soucieuses d'acheter des produits locaux en circuits courts. L'idée est originale et unique à Besançon : commander par internet uniquement ses légumes, fromages et viandes et récupérer ses achats devant la Maison de Velotte deux vendredis par mois. « Les producteurs sont sur place pour apporter les commandes, ce qui permet dialogues et rencontres avec les consommateurs, explique Philippe Berthier, de la commission "Bien vivre". Le CCH étudie le moyen de faire venir de nouveaux producteurs notamment de fruits, peut-être sous la forme de parrainage. La formule est bonne, nous cherchons à l'affiner pour augmenter les commandes, sans doute en impliquant davantage les consommateurs afin de mieux connaître leurs attentes ».

► APRÈS LE MUR ANTI-BRUIT, LA LIMITATION DE VITESSE SUR LA VOIE DES MERCUREAUX MOBILISE LES VELOTTIERS.

Un si long combat

Née il y a quinze ans, passant des différents Conseils de quartier au CCH, la commission "Voie des Mercureaux" a vu ses dernières remarques entendues le mois dernier par le Préfet. « C'est une victoire, nous sommes enchantés, se félicite Fabrice Laurent, membre de la commission. Cette requête portait sur la hauteur du mur anti-bruit qui sera posé le long de la montée du bois de Peu : pour que la protection phonique soit de qualité, le mur doit atteindre 1,80 m et non pas 1,20 m comme initialement prévu. M. le Préfet a donné son aval pour cette hauteur. La voie des Mercureaux doit être mise en service en juin 2011. Nos demandes, toujours du domaine du possible et largement argumentées, ont été prises en compte, même si ce fut parfois long et difficile. Nous sommes parvenus à des relations de confiance avec la Ville, le Département, la Région et le Grand Besançon, qui nous ont toujours soutenus mais aussi avec la Direction régionale de l'équipement. Reste un point en suspens : nous demandons aussi à ce que la vitesse soit limitée impérativement à 70 km/h dans les deux sens, l'émission de bruit sera ainsi divisée par deux ».

► DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
AUX CONSOMMATEURS...

► AMÉNAGEMENT

Du côté de Casamène

La commission "Bien vivre" s'investit de son côté dans l'aspect esthétique d'une parcelle du quartier : celle de 2 hectares de friche arborée située sur la rive de la Véloroute, à Casamène, entre le Relais Vélo et les Tonnelles. « L'endroit est à l'abandon, pas très joli... il a pourtant un fort potentiel en raison notamment des grands arbres qui en font partie, développe Françoise Droz, responsable de la commission. Le service Espaces Verts de la mairie relaie notre souhait grâce aussi à notre élu référent, Jean-Claude Roy, très impliqué à nos côtés. Nous sommes associés au futur réaménagement des lieux et sans avoir la prétention d'en faire un second parc Micaut, il nous semble essentiel d'en conserver son aspect champêtre et d'en protéger les arbres. Nous réfléchissons à des pistes possibles comme, pourquoi pas, la création d'une aire de pique-nique ». Pour l'heure, cette année sera consacrée, du côté des services municipaux, à nettoyer les lieux, dégager les arbres de valeur et faire place nette avant de futurs aménagements.

Pour que les petits aient enfin un lieu dédié, avec une aire de jeux adaptée, et leurs mamans un coin pour discuter et se retrouver, l'idée d'un jardin public a aussi germé au CCH. Il devrait voir le jour en 2011, dans le prolongement de l'usine Buhler.

